

**COMITE DE SUIVI DU PLAN STRATÉGIQUE PAC
2023-2027**

Procès-verbal de la réunion du 27 avril 2023

Préambule: Consultation du Comité de suivi par procédure écrite entre le 12 et 27 juin 2023

Point soumis à la consultation et avis:

Modification proposée pour la grille de sélection relative à l'intervention 353 – Aide à l'investissement pour les entreprises du secteur forestier, telle que déjà validée au terme de la consultation écrite de la fin avril.

Il s'avère en effet, qu'après une analyse plus fine par les services de l'administration des demandes d'aides déjà soumises et compte tenu du fait qu'il y a 3 critères qui sont strictement liés aux types d'investissements, il apparaît nécessaire de revoir le seuil minimum d'admissibilité de 9 à 6 .

À la clôture de ladite procédure et en l'absence de remarques, **la grille de sélection de l'intervention 353 du Plan Stratégique wallon de la PAC** est considérée comme approuvée.

Pour le secrétariat du Comité

Serge Braun